

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Comme on a annoncé aujourd'hui que plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, ont l'intention de ne plus participer aux programmes mixtes d'aide alimentaire aux termes des accords antérieurs sur le blé, le ministre soutient-il toujours la déclaration qu'il a faite à la Chambre l'autre jour quand il a dit que le fait qu'on n'ait pas conclu un nouvel accord n'avait eu aucun effet dramatique?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE ET LE NOUVEAU SYSTÈME CANADIEN DE CLASSEMENT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, comme la rumeur circule aux États-Unis qu'un accord n'a pas été conclu parce que le Canada modifiait alors son système de classement, je demanderais au ministre chargé de la Commission du blé de bien vouloir commenter ce point de vue ou nier ces allégations, ici à la Chambre.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je n'hésite pas à qualifier d'entièrement fausse toute supposition que telle fut la cause de l'échec. Sans doute, il a été question du classement canadien selon la teneur protéique, de ses répercussions sur les catégories et du changement possible de noms pour certaines de nos principales céréales, mais je n'admets pas que ce fut la cause de l'échec.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA CRÉATION D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS—LES PROGRAMMES D'AIDE AUX CHÔMEURS DE MOINS DE 25 ANS

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui a trait aux emplois d'été pour les étudiants.

Étant donné que 45 p. 100 des chômeurs du Canada sont âgés de moins de 25 ans, le très honorable premier ministre envisage-t-il de réévaluer les programmes d'emploi des étudiants, en vue d'apporter des changements substantiels à sa politique de la main-d'œuvre et de permettre ainsi à cette masse de jeunes travailleurs sans emploi de participer efficacement à la vie économique du pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que la question posée par l'honorable député a été posée hier au cours de la période des questions. A moins qu'il y ait eu des développements depuis, je ne crois pas que la question soit recevable.

* * *

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRAGE AU TRIBUNAL

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

[M. Mazankowski.]

Étant donné la position des militants de son parti concernant l'outrage au tribunal et les événements qui se sont récemment déroulés devant les tribunaux, le ministre envisage-t-il de modifier bientôt les dispositions du Code criminel relatives à l'outrage au tribunal, afin de permettre aux accusés d'avoir droit à une défense pleine et entière et aux personnes condamnées pour outrage au tribunal d'avoir un droit d'appel *de plano*?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra que sa question est peut-être un peu épineuse. Il connaît aussi bien que moi les restrictions qui doivent être prises en considération en posant une question qui se rapporte à un procès en cours.

Si l'honorable député pose la question d'une façon générale, sans allusion à aucune situation précise, elle pourrait être jugée recevable, et le ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, ma question sera très brève et très simple.

L'honorable ministre de la Justice songe-t-il à modifier bientôt le Code criminel en ce qui a trait à l'outrage au tribunal?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question en disant que toutes les dispositions du Code criminel sont constamment révisées par les fonctionnaires du ministère de la Justice.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LES RETARDS DANS LA MISE EN SERVICE DU BAC DIGBY-SAINT-JEAN

[Traduction]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question, je voudrais souhaiter la bienvenue à l'honorable représentant de Parry Sound-Muskoka qui est de retour parmi nous et qui vient juste d'entrer.

Des voix: Bravo!

M. Comeau: Ma question ne s'adresse pas à lui, mais au ministre des Travaux publics et je crois qu'il en a été avisé. Peut-il nous dire si le bac qui doit relier Digby à Saint-Jean—voilà une question qui n'a pas été soulevée ici depuis longtemps, monsieur l'Orateur—sera effectivement en service d'ici à la fin de mars ainsi qu'on l'avait annoncé, ou bien s'il est vrai comme on le dit que cette mise en service sera retardée et, dans l'affirmative, peut-il nous dire pourquoi?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ne peut être posée dans ces termes. Peut-être pourrions-nous ne pas tenir compte de la seconde partie et supposer que la première a été posée directement, et ainsi permettre au ministre d'y répondre.

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, au début on prévoyait terminer le projet en avril 1971, mais il y a eu un retard.

L'hon. M. Stanfield: Un retard?